

RÉFECTION TUBAGE SUITE INCENDIE



Lorsque fût installer le premier tubage, l'installateur, n'a pas débistré le conduit et n'as pas poser en haut du conduit une plaque de finition. Ceci a permis aux scories et à la suie de retomber entre le tubage et le conduit, jusqu'au jour où cela a pris feu. De ce fait nous avons débistré le conduit après avoir déposé l'ancien tubage que nous avons remplacé. Puis nous avons rempli l'espace entre le tubage et le conduit avec des billes de verre soufflée de chez Biafeu. Ce qui permet d'éviter tout risque de départ de feu et améliore le tirage. Une place de finition haute ventilée a été installée avec son chapeau.

Année de réalisation : 2017

Localisation de la réalisation : 30133 Pujaut

ETS BONNEAUD SARL

Pascal BONNEAUD

1060 Rue des Ponts Longs - 30150 Roquemaure

Tel : 04.66.82.82.97

E-mail : ets.b@wanadoo.fr